



Université du Québec en Outaouais

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

Procès-verbal

**Soixante-quatorzième réunion
tenue le mardi 10 mai 2011,
au local E-2300 du Pavillon Alexandre-Taché.**

Confirmé le 24 août 2011

Procès-verbal de la soixante-quatorzième réunion de la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le mardi 10 mai 2011 à 9 h au local E-2300 du Pavillon Alexandre-Taché.

ASSEMBLÉE DU 10 MAI 2011

	PRÉSENT	ABSENT
Président		
Hurtubise, Denis Doyen des études	X	
Membres		
Boucher, Jacques Professeur, Département de travail social et des sciences sociales		X
Briand, Louise Professeure, Département des sciences comptables		X
Daigneault, Ginette Professeure, École multidisciplinaire de l'image	X	
Gosselin, Eric Professeur, Département de relations industrielles	X	
Greenman, Paul Professeur, Département de psychoéducation et de psychologie	X	
Laberge, Martin Professeur, Département de travail social et des sciences sociales	X	
Lefrançois, David Professeur, Département des sciences de l'éducation	X	
Bédard, René Chargé de cours, Département des sciences de l'éducation	X	
Gilbert, Luce Chargée de cours, Département d'études langagières	X	
Observateurs		
Bondaz, Robert Registraire		X
Godon, Daniel Directeur, Service de la bibliothèque		X
Chénier, Lucie Coordonnatrice, Décanat des études	X	
Latulippe, Simon Coordonnateur, Décanat des études	X	

Jean Richard Gomah Pettry
Stagiaire au Secrétariat général

X

Invité

Iglewski, Michal
Directeur, Module de l'informatique

X

Secrétaire

Lapointe, Geneviève
Agente de recherche
Décanat des études

X

Le président de la sous-commission des études, M. Denis Hurtubise, Doyen des études, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 9 h 04.

Le président de l'assemblée souhaite la bienvenue à monsieur Jean Richard Gomah Pettry, stagiaire au Secrétariat général.

Sur proposition de monsieur Paul Greenman appuyée par madame Luce Gilbert, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2- Adoption du procès-verbal de la soixante-treizième réunion
- 3- Affaires découlant de la dernière réunion
- 4- Modification du certificat en informatique de gestion (4108)
- 5- Évaluation périodique de la maîtrise en travail social (3763 et 3563)
- 6- Évaluation périodique de la maîtrise en éducation (3701, 3503 et 3702)
- 7- Rapport sur les suites données au dossier d'évaluation périodique du baccalauréat en informatique (7833)
- 8- Rapport sur les suites données au dossier d'évaluation périodique du baccalauréat en génie informatique (7643)
- 9- Questions diverses
- 10- Prochaine réunion et levée de l'assemblée

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SOIXANTE-TREIZIÈME RÉUNION

Sur proposition de monsieur David Lefrançois appuyée par monsieur Martin Laberge, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la soixante-treizième réunion de la SCÉ, tel que présenté.

3. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Le président de la SCÉ informe l'assemblée que la modification de la maîtrise en informatique et que la création du programme court de deuxième cycle en télécommunication et sécurité ainsi que celle d'un programme court de deuxième cycle en traitement des données ont été approuvées par la commission des études, de même que la création d'un DESS en sciences et technologies de l'information. Le projet de maîtrise en études langagières, approuvé par la commission des études, sera à l'étude du Conseil des études lors de sa réunion du 8 juin 2011, de même que le projet de réouverture du baccalauréat en sciences sociales. Finalement, le projet d'ajout d'une concentration en santé mentale et en soins psychiatriques à la maîtrise en sciences infirmières cheminera au prochain conseil d'administration.

4. MODIFICATION DU CERTIFICAT EN INFORMATIQUE DE GESTION (4108)

L'assemblée accueille monsieur Michal Iglewski, directeur du module de l'informatique.

Le projet de modification, qui fait suite à l'évaluation périodique du certificat en informatique de gestion, comporte des modifications mineures, notamment au niveau des conditions d'admission. Par l'ajout d'objectifs spécifiques, la version proposée répond davantage aux dimensions de gestion et d'informatique propres au programme.

Suite à une question de l'assemblée, il est précisé que des exercices de communication orale et écrite seront intégrés à l'intérieur de différents cours afin de répondre aux lacunes identifiées par la recommandation 16.

On remercie monsieur Michal Iglewski. Il quitte la rencontre à 9 h 20.

L'assemblée convient de la qualité du travail accompli par le module de l'informatique. On demande néanmoins, d'ici une année, un suivi plus explicite sur les suites données à certaines recommandations.

Sur proposition de monsieur René Bédard appuyée par madame Luce Gilbert, les membres conviennent à l'unanimité de donner un avis favorable à la commission des études concernant le projet de modification du certificat en informatique de gestion (4108), de recommander à la commission des études d'ajouter le cours GTIXXX Gestion des processus d'affaires à la liste des cours optionnels du certificat en informatique de gestion (4108) lorsqu'il sera adopté par les instances et de recommander à la commission des études d'inviter le module de l'informatique à produire, d'ici un an, un rapport à la sous-commission des études et à la commission des études sur les suites données aux recommandations 10, 11, 12, 14, 15, 17, 19, 20, 23 et 24 (résolution 74-SCE-183).

5. ÉVALUATION PÉRIODIQUE DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL (3763 ET 3563)

Le président de l'assemblée attire l'attention des membres sur les forces et les faiblesses du programme évalué et sur les recommandations qui en découlent. À la lumière de celles-ci, l'assemblée constate un taux d'abandon important au sein du programme et note l'absence d'explications ou de suivis sur cette question.

D'autre part, en lien avec la recommandation 14 qui souhaite que tous les cours optionnels soient mis à l'horaire sur la durée normale des études, l'assemblée approuve cette initiative bien qu'elle croit qu'il faudra pour ce faire fusionner, modifier ou supprimer certains cours.

Les membres de la SCÉ constatent également que malgré l'identification de difficultés en lien avec l'encadrement et le choix d'un directeur, qu'aucune recommandation n'est émise en ce sens.

La sous-commission des études convient de formuler deux recommandations supplémentaires, soit :

1. De prendre les moyens pour assurer l'assignation d'un directeur de recherche à tout étudiant;
2. D'examiner les causes du fort taux d'abandon qui affecte le programme, et de proposer des correctifs.

Sur proposition de monsieur David Lefrançois appuyée par madame Ginette Daigneault, les membres conviennent à l'unanimité de confirmer que le dossier d'évaluation satisfait les exigences de la Politique concernant l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais et de recommander à la commission des études de recevoir le dossier d'évaluation du programme de maîtrise en travail social (3763 et 3563) (résolution 74-SCE-184).

6. ÉVALUATION PÉRIODIQUE DE LA MAÎTRISE EN ÉDUCATION (3701, 3503 ET 3702)

L'assemblée accueille monsieur André Régimbald, agent de recherche au Décanat des études.

L'évaluation périodique de la maîtrise en éducation s'est effectuée rondement sur une courte période. Les experts externes ont d'ailleurs entériné les recommandations formulées par le comité de programme et y ont accolé quelques recommandations supplémentaires.

Dans l'esprit de l'approbation donnée par le comité de programme au rapport d'expertise externe, et par souci de clarté, l'assemblée convient d'ajouter à la liste finale les trois recommandations des experts, l'une portant sur l'offre de cours, l'autre concernant l'adéquation entre cours offerts et besoins, et une troisième référant aux modalités du développement des contenus de cours. Ces recommandations apparaissent à la page 5 du rapport d'expertise externe.

Sur proposition de monsieur René Bédard appuyée par monsieur Paul Greenman, les membres conviennent à l'unanimité de confirmer que le dossier d'évaluation satisfait les exigences de la Politique concernant l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais et de recommander à la commission des études de recevoir le dossier d'évaluation du programme de maîtrise en éducation (3701-3503 (M.A.) et 3702) (M.Ed.) (résolution 74-SCE-185).

7. RAPPORT SUR LES SUITES DONNÉES AU DOSSIER D'ÉVALUATION PÉRIODIQUE DU BACCALAURÉAT EN INFORMATIQUE (7833)

Suite à l'approbation du projet de modification du baccalauréat en informatique (7833), la commission des études du 3 juin 2010 invitait le module de l'informatique à produire un rapport sur les suites données aux recommandations 9, 10, 11, 12, 13, 14, 20 et 29 contenues dans le dossier d'évaluation périodique.

Les membres de l'assemblée jugent le rapport satisfaisant et notent le bon effort du module pour donner suites aux recommandations.

8. RAPPORT SUR LES SUITES DONNÉES AU DOSSIER D'ÉVALUATION PÉRIODIQUE DU BACCALAURÉAT EN GÉNIE INFORMATIQUE (7643)

Suite à l'approbation du projet de modification du baccalauréat en génie informatique (7643), la commission des études du 22 avril 2010 invitait le module concerné à produire un rapport sur les suites données aux recommandations 23, 24, 35 et 36 contenues dans le dossier d'évaluation périodique de même que sur les liens entre l'option «Sécurité des systèmes d'information» du baccalauréat en génie informatique et la concentration «Sécurité informatique» du baccalauréat en informatique.

Les membres de l'assemblée jugent le rapport satisfaisant et notent le bon effort du module pour donner suites aux recommandations.

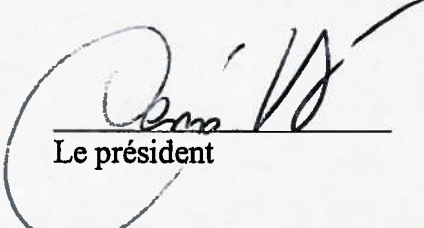
9. QUESTIONS DIVERSES

Aucun point n'a été ajouté.

10. PROCHAINE RÉUNION ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Une consultation sera effectuée afin de fixer la date de la prochaine rencontre.

La séance est levée à 10 h 40.


Le président


La secrétaire